

LISTE DES PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

1. Dossier de demande de subvention conforme au document type, daté et signé avec identification précise du signataire (nom, prénom, fonction)
2. Si le présent dossier n'est pas signé par le représentant légal de l'association, le pouvoir donné par ce dernier au signataire
3. Les statuts signés actualisés
4. Une copie de la publication au Journal officiel ou du récépissé de déclaration à la Préfecture
5. Un avis de situation au répertoire SIRENE ou K-BIS
6. Liste des membres du Conseil d'administration
7. Le rapport d'activité de l'année précédente
8. Un relevé d'identité bancaire, portant une adresse correspondant à celle du n°SIRET
9. Les comptes approuvés du dernier exercice clos
10. Le rapport du commissaire aux comptes pour les associations qui en ont désigné un, notamment celles qui ont reçu annuellement plus de 153 000 euros de dons ou de subventions